



Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

N/R : CC/NA 02 10/11

Paris, le 31 août 2010

Monsieur le Ministre,

Depuis 2006, suite au protocole que le SE-UNSA a signé avec l'un de vos prédécesseurs, les directrices et directeurs d'école bénéficient d'une indispensable aide administrative.

A cette rentrée, des informations convergentes nous indiquent que cette aide sera réduite, voire supprimée, dans de nombreux départements. Les inspecteurs d'académie justifient ces décisions par la diminution importante du nombre des contrats dont bénéficie le ministère de l'Éducation nationale et par la priorité donnée à la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Les directrices et les directeurs d'école sont actuellement affairés à la réussite de la rentrée dans leur école. C'est un moment important où leurs charges administratives sont particulièrement lourdes. L'absence de cette aide administrative pèse.

Au-delà de cet aspect, derrière chacun de ces emplois se trouvent des hommes et des femmes dans l'incertitude de voir leur contrat renouvelé. C'est désastreux en matière de gestion de ressources humaines. Plusieurs milliers de personnes pourraient se trouver concernées et, faute de solution rapide, aller grossir les rangs des demandeurs d'emplois.

Le SE-UNSA, seul signataire du protocole d'accord de 2006 instituant enfin cette aide administrative, n'acceptera pas la diminution, voire la suppression de cette assistance indispensable aux directeurs d'écoles.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de revoir de toute urgence ces situations et les consignes que vous avez données. Si les notifications de suppression ou de diminution de ces emplois devaient être maintenues, vous ouvririez la voie à un nouveau conflit sérieux dans les semaines à venir. Depuis 2006, la charge et les responsabilités des directeurs d'école ne se sont pas amoindries. Sachez que le SE-UNSA et les directeurs sont déterminés à voir rapidement rétablie l'aide administrative dont ils ont besoin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Christian CHEVALIER
Secrétaire général